

ENSEMBLE POUR
LA CELLE SAINT-CLOUD

AVEC OLIVIER
DELAPORTE



Imaginons, Agissons, Transmettons.

Cher Nadam, cher Nazeur,

Le 15 mars 2020, vous élierez votre maire pour les six prochaines années. Votre choix sera déterminant pour l'avenir de notre ville et de nos concitoyens. C'est pourquoi **je souhaite vous faire part, personnellement, de ma candidature.** Je conduirai, dans le cadre de cette élection, **une équipe nouvelle** qui combinera dynamisme et expérience, engagement et volonté de servir notre ville.

Nous avons comme vous l'ambition d'une ville moderne, dynamique et solidaire !

- **Une ville écologique et durable**, qui réunit ses habitants, rapproche les quartiers, s'enrichit de ses diversités ;
- **une ville qui valorise ses atouts**, associatifs, culturels et sportifs ;
- **une ville engagée**, qui soutient les initiatives, notamment des plus jeunes et offre à tous des chances d'épanouissement ;
- **une ville** où les **transports** sont adaptés aux besoins et où la **sécurité** des biens et des personnes est assurée ;
- **une ville attentive** aux différentes générations, qui sait allier le cœur et la raison au service de l'intérêt général.

Dans un contexte financier difficile, **nous poursuivrons également avec détermination la maîtrise des dépenses publiques et maintiendrons inchangés les taux de fiscalité.**

Pour mener à bien cette action municipale, je vous proposerai, dans les toutes prochaines semaines, **une équipe d'union et de rassemblement** représentative de la ville, de ses différents quartiers et de ses sensibilités.

Forte de nombreuses compétences, profondément renouvelée avec une large place faite aux jeunes, cette équipe sera au service exclusif de notre ville et de ses habitants. Elle reposera sur une base essentielle qui est celle de la cohérence, de la cohésion et de la loyauté.

Bien que plusieurs soutiens nous aient été spontanément proposés, je n'ai pas sollicité l'investiture des partis politiques. **Notre parti, c'est notre ville !**

Raisonné et adapté aux attentes de nos concitoyens, **le projet de Cœur de ville** sera accompagné de la création d'une **médiathèque**, qu'il permet de financer, d'un **nouveau parc paysager** ainsi que de **services et de lieux de rencontre** qui apporteront un mieux-être aux habitants de notre ville.

La rénovation du domaine de Beauregard sera aussi l'une des priorités de notre projet. Rénovation de l'habitat et des services, accessibilité, requalification des espaces publics, ouverture de possibilités d'accès à la propriété en sont les principales composantes.

Dans quelques semaines, nous vous présenterons le projet détaillé, que nous avons construit en nous appuyant sur près de 2 000 rencontres avec des Cellois. Un projet réaliste qui répondra à vos attentes, respectueux de notre environnement et de nos paysages, essentiel pour l'attractivité de la ville de demain.

Ensemble, nous ferons de la Celle Saint-Cloud une ville équilibrée, heureuse, dynamique et attachée à son cadre de vie.

Olivier Delaporte
Olivier Delaporte

SOUTENEZ NOTRE CAMPAGNE

Rejoignez le comité de soutien et recevez des informations sur le déroulement de la campagne.

Nom Prénom

Adresse Code postal

Ville Téléphone E-mail

Je rejoins le comité de soutien. J'accepte de recevoir des informations sur la campagne.

Je fais un don d'un montant de €.

J'apporte mon soutien à la campagne électorale de la liste ENSEMBLE POUR LA CELLE SAINT-CLOUD, conduite par Olivier Delaporte, pour les élections municipales de mars 2020 et je verse mon don par chèque bancaire à l'ordre de « Hervé Brillant, mandataire financier d'Olivier Delaporte ». Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66% du montant de mon don de mes impôts, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Date : Signature :

Coupon à retourner à M. Hervé BRILLANT, mandataire financier d'Olivier Delaporte
5, avenue Lucien Mention 78170 LA CELLE SAINT-CLOUD.

Les destinataires des données recueillies sont exclusivement Olivier Delaporte et son équipe de campagne. Ces données ont pour but d'informer les électeurs sur le programme et les actions de la liste. Elles sont conservées durant la durée des élections municipales 2020 et seront supprimées à l'issue de celles-ci. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également vous opposer au traitement des informations vous concernant. Ce droit est exercable par courriel : odelaporte2020@gmail.com. M. Hervé BRILLANT, mandataire financier d'Olivier Delaporte, déclaré en Préfecture des Yvelines le 19 septembre 2019 est seul habilité à recevoir des dons au profit de la liste « Ensemble pour La Celle Saint-Cloud », conduite par Olivier DELAPORTE. Votre don vous donne droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre don. Un reçu fiscal vous sera adressé. L'article L.52-8 du Code électoral dispose que seule une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. L'article L.113-1 du Code électoral dispose que sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L. 52-7-1 et L. 52-8. Lorsque le donateur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait.